**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 05 2021**

Secrétaire de séance : Jean-Marc JEANNENEZ

**Absents excusés** : Kwasnik Bernard, LOVITON Michel, GASSER Jean-Etienne ayant donné procuration à Jean-Marc JEANNENEZ

**Ordre du jour :**

* CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL AVEC LA CSFC
* AFFECTATION DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT DE L’EXERCICE 2020
* DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N° 1
* ONF PROGRAMME ORDINAIRE 2021
* TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DE CHEMINS ET NETTOYAGE DE FOSSÉS
* CHOIX DE L’ENTREPRISE POUR TRAVAUX D’ÉLECTRICITÉ LOGEMENT DES POLONAIS

**Afin de ne pas perturber la réunion du CM, Monsieur le Maire demande à mettre en veille les portables.**

**CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL AVEC LA CSFC**

Renouvellement de la convention avec la Commission Syndicale pour la mise à disposition de :

* De la secrétaire de mairie sur la base de trois heures de travail hebdomadaires,
* Des employés communaux des deux communes de Froidefontaine et Charmois chargés de l’entretien du cimetière et de l’immeuble de l’Abbaye, suivant le nombre d’heures effectuées dans l’année. Ce nombre d’heures étant variable, un état récapitulatif annuel sera produit à l’appui du titre de recette.

Le Conseil Municipal  autorise à signer la convention de mise à disposition, à compter du 1er janvier 2021 et pour une durée de 3 ans.

**AFFECTATION DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT DE L’EXERCICE 2020**

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 372 242.67€

Le résultat de fonctionnement sera affecté comme suit :

**Résultat de fonctionnement :**

Résultat de l’exercice 111 255.28 €

Résultats antérieurs reportés 260 987.39 €

**Résultat à affecter = 372 242.67 €**

Solde d’exécution d’investissement - 71 793.02 €

Solde des restes à réaliser d’investissement - 62 023.00 €

**Besoin de financement = - 133 816.02 €**

**AFFECTATION :**

* Affectation en réserves R 1068 en investissement  **133 816.02 €**
* Report en fonctionnement R 002 **238426.65 €**

Cette présente délibération annule et remplace la délibération n°6 du 26 mars 2021

**DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N° 1**

Suite à des contrôles opérés après la prise en charge du budget primitif 2021, l’affectation du résultat est erronée. Par conséquent, il convient de prendre une décision modificative afin de procéder aux corrections nécessaires :

* Recettes d'investissement :
	+ R1068 Excédents de fonctionnement = + 124.046,00 € (afin d'établir le R1068 à 133.816,02 €) ;
	+ R021   Virement de la section de fonctionnement = - 124.046,00 € (afin d'établir le R021 à 70.954 €) ;
* Dépenses de fonctionnement :
	+ D023 Virement à la section d’investissement = - 124.046,00 € (afin d'établir le D023 à 70.954,00 €) ;
* Recettes de fonctionnement :
	+ R002 Excédent reporté = - 124.046,00 € (afin d'établir le R002 à 238.426,65 €) ;

Le conseil municipal valide, à l’unanimité, cette décision modificative budgétaire.

**ONF PROGRAMME ORDINAIRE 2021**

Le programme de travaux en forêt communale pour l’année 2021 que l’Office National des Forêts propose au Conseil municipal **:**

* Dégagement manuel des régénérations naturelles avec maintenance des cloisonnements au chenillard *parcelle 8r*
* Dégagement de plantation ou semis artificiel avec maintenance des cloisonnements *parcelle 10.j*. Broyage d’un cloisonnement sur deux. Travail au profit des épicéas et feuillus de production. Enlèvement de tous les bois blancs.
* Dégagement de plantation ou semis artificiel avec maintenance des cloisonnements au chenillard *parcelle 5r*
* Entretien de parcellaire ou de périmètre : mise en peinture parcelle 4 pour un montant total HT de 3 386.05 € soit un montant TTC de 3 724.66 €.

Le conseil municipal accepte ce devis, à l’unanimité.

**TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DE CHEMINS ET NETTOYAGE DE FOSSÉS**

Le Maire présente au Conseil municipal un devis de Mr LOVITON Bernard relatif aux travaux de remise en état de chemin et nettoyage de fossé et propose de le valider

|  |  |
| --- | --- |
| Chemin vers la croix : 100m de chemin à remettre en état avec 10 cm d’épaisseur + arasage de banquettes Nettoyage des fossés à la rue de la Preusse derrière le centre équestre avec arrachage des souchesCréation d’une entrée de chemin de 4m de large sur une longueur de 10 m Remise de 10% sur le prix HTTOTAL HT | 2800 €2200 €1000 € 600 €5400 € |

Le CM valide ce devis à l’unanimité

**CHOIX DE L’ENTREPRISE POUR TRAVAUX D’ÉLECTRICITÉ LOGEMENT DES POLONAIS**

Plusieurs devis ont été sollicités pour ces travaux d’électricité et présentés lors de la Commission des travaux du 5 mai dernier,

Le conseil municipal doit se prononcer sur le choix de l’entreprise.

Le conseil municipal valide, à l’unanimité, les devis de la SARL PEDUZZI pour :

* Le remplacement des radiateurs électriques du logement pour un montant HT de 1 547.10 €, soit un TTC de 1 701.81 € ;
* Divers travaux d’électricité, incluant le dépannage de l’interphone et l’installation d’un hublot pour la salle de bain, pour un montant HT de 240.32 € soit un TTC de 264.35 €